



Le maire de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille, accompagné des conseillers Réal Leclerc et Serge Gagnon, au moment de présenter le mémoire de la Ville de Terrebonne à la commission d'enquête du BAPE. (Photo : Pénélope Clermont)

Fil RSS

La Ville de Terrebonne dévoile son mémoire

Pénélope Clermont

Mardi 21 octobre 2014

PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'A19

C'est le 20 octobre qu'a débuté la deuxième phase de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval et Bois-des-Filion par le ministère des Transports. Dix villes et organismes ont présenté un mémoire, parmi lesquels se trouvait celui de la Ville de Terrebonne.

La tâche de présenter le mémoire de la Ville de Terrebonne à la présidente de la commission, Anne-Marie Parent, ainsi qu'au commissaire Pierre

André, est revenu au maire de la Municipalité Jean-Marc Robitaille, qui était accompagné pour l'occasion des conseillers des districts à l'ouest du territoire, Réal Leclerc et Serge Gagnon. Dans son allocution, M. Robitaille a d'abord rappelé son appui au projet de parachèvement de l'autoroute 19, qui viendrait notamment régler le problème majeur de congestion avec lequel doivent composer les résidents empruntant l'intersection du boulevard Adolphe-Chapleau et de la route 335 à Bois-des-Filion quotidiennement.

«Le projet soulagera les usagers de la route et plus particulièrement les 14 000 citoyens de Terrebonne résidant dans le secteur ouest de la Municipalité. La circulation plus fluide contribuera aussi à réduire l'émission de gaz à effet de serre», a introduit le premier magistrat avant de poursuivre son argumentaire en tenant compte de trois principaux enjeux : la démographie, la mobilité et le développement économique.

Essentiel pour Urbanova

En plus de soulager le réseau local, particulièrement la route 344, et d'améliorer la desserte du territoire pour les services d'urgence et le transport scolaire, le projet de parachèvement de l'autoroute 19 est essentiel dans la concrétisation du quartier Urbanova, a souligné M. Robitaille.

En effet, pour les 35 000 futurs résidents du quartier, il est urgent d'offrir une liaison efficace et concurrentielle. «Tout retard pourrait représenter chaque année plus d'un millier de véhicules de plus sur la route. L'aménagement de l'autoroute 19 [...] se doit de permettre un transport rapide, filant et ponctuel si on veut se positionner comme une alternative paisible et efficace», a-t-il poursuivi.

M. Robitaille a de plus indiqué l'importance de rendre accessible les stationnements incitatifs prévus au projet dès la première phase du projet pour les mêmes raisons.

8,2 M\$ de pertes pour les entreprises

D'un point de vue économique, le projet de parachèvement s'avère aussi d'une importance capitale pour le maire de Terrebonne qui souhaite rendre plus attractive et compétitive la grande région métropolitaine afin de diminuer l'exode des entreprises du territoire. «Le coût de la congestion pour les entreprises se mesure en terme de retards, de réduction de productivité, de consommation supplémentaire de carburant et de coûts d'utilisation de véhicules commerciaux», a-t-il précisé.

Selon une étude sur la route 335, les retards annuels récurrents représentent 387 000 heures, soit 1 800 heures par jour, occasionnant des pertes de 8,2 M\$ par année. Assurer le désenclavement du parc industriel de Terrebonne-Ouest et de Bois-des-Filion faciliterait également la desserte d'une soixantaine d'entreprises et de 2 400 travailleurs du secteur.

Les séances publiques se poursuivaient encore au moment d'écrire ses lignes, le 21 octobre de même que le 22 octobre, avec la présentation d'au moins vingt autres mémoires. Le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie des Moulins (CCIM) y présentaient d'ailleurs le leur. La Revue fera un retour sur ces derniers dans sa prochaine édition.

